

La terminologie en Haïti

Le module haïtien se félicite d'avoir pu adhérer au Rint et prévoit déjà les effets positifs des échanges, tant au niveau particulier des solutions propres aux problèmes d'aménagement linguistique en Haïti qu'à celui, plus général, des progrès de la terminologie.

Le problème de la terminologie en Haïti se pose essentiellement, pour l'instant, dans le cadre du système éducatif, tant d'un point de vue formel (salles de classe) qu'informel (alphabétisation, utilisation des mass-médias). Ce fait se comprend à partir de l'évolution générale de la société haïtienne comme des dimensions politique, socio-économique et culturelle de son fonctionnement. En effet, la situation linguistique se caractérise par la coexistence non pacifique de deux langues, le créole et le français. Ces deux langues fonctionnent sur un modèle bipolarisé (élite-masses défavorisées) et charriant les valeurs respectives et opposées de chacun des pôles.

Tout s'est longtemps passé comme si le créole n'avait jamais existé et l'école, lieu de reproduction de cette bipolarisation, a toujours évidemment fonctionné en français. Il a fallu que l'école élitiste soit amenée, sous la pression démographique, à se démocratiser pour que se pose la question du créole à l'école et qu'émergent les problèmes de la terminologie. Ainsi donc, les recherches terminologiques se posent dans un contexte de contact conflictuel entre deux langues, traduisant la rencontre plus globale de deux mondes.

La terminologie, parce que répondant essentiellement à des fins didactiques, doit viser la transparence. Elle privilégie donc, entre autres modalités, la créativité lexicale dans une prise en compte du vécu de la population d'un côté et de l'apport universel d'un autre (valeurs occidentales, technologie ...).

*Pierre Vernet,
Centre de linguistique appliquée,
Université d'État d'Haïti.*

Haïti